

## Urbanisme & environnement

Retrouvez dans cette rubrique toutes les informations concernant l'urbanisme et l'environnement.



### Mairie de Chaville / Grand Paris Seine Ouest : qui fait quoi ? +

#### À la mairie

**La direction de l'Aménagement Urbain de la ville assure :**

- La coordination de l'instruction de toutes les autorisations d'urbanisme (avec les services compétents extérieurs à la ville)
- Les demandes concernant l'espace public, en particulier toutes les demandes d'arrêté de stationnement et circulation ou d'occupation provisoire du domaine public

**La direction des Services Techniques de la ville assure :**

- Une facilité proposée pour l'organisation des déménagements
- L'entretien et la rénovation des bâtiments communaux (écoles, crèches, activités culturelles, activités sportives, activités associatives...).

#### Grand Paris Seine Ouest

**L'Établissement Public Territorial Grand Paris Seine Ouest (GPSO) assure, pour le compte de la Ville :**

- L'entretien et la rénovation de la voirie municipale, de l'éclairage public et des réseaux d'assainissement (égouts)
- La gestion du stationnement payant sur l'espace public
- L'entretien et la rénovation des espaces verts : arbres d'alignement, parcs et jardins, espaces verts du cimetière, aires de jeux...
- La collecte et le traitement des déchets ainsi que la propreté de l'espace public

#### Quelques cas particuliers à signaler

- L'avenue Roger Salengro, la rue Anatole France et la rue du Pavé des Gardes sont des voies départementales. Les questions relatives à ces voies sont donc gérées en partenariat avec le Conseil départemental des Hauts-de-Seine ↗
- Depuis le mois d'avril 2017, le réseau de fibre optique est géré par la société Covage 92 ↗  
Plus d'infos sur le réseau de fibre optique par courriel
- Tout brûlage est strictement interdit sur la commune. Un arrêté municipal a été pris en ce

- sens.
- [Le bruit est réglementé par un arrêté municipal.](#)
- Un conseil en économie d'énergie est disponible via [l'Agence Locale de l'Énergie](#) ↗



## À TÉLÉCHARGER



Arrêté municipal de lutte contre les bruits de voisinage (AR n°2023-0129) – ([245 Ko](#))



Arrêté portant réglementation du brûlage et élimination des détritus végétaux (AR\_01\_2014\_0044) – ([188 Ko](#))



Arrêté municipal portant obligations spéciales des riverains des voies publiques en temps de neige et de verglas (AR01\_2017\_0020) – ([111 Ko](#))



Arrêté portant sur la réglementation de la circulation des animaux domestiques sur le territoire communal (AR01\_2019\_0101) – ([110 Ko](#))



## Environnement

Retrouvez dans cette rubrique des informations relatives à l'environnement.

- 
- ▶ [PLAN CLIMAT COMMUNAL](#)
  - ▶ [GESTION NATURELLE DE L'EAU](#)
  - ▶ [QUALITÉ DE L'EAU](#)

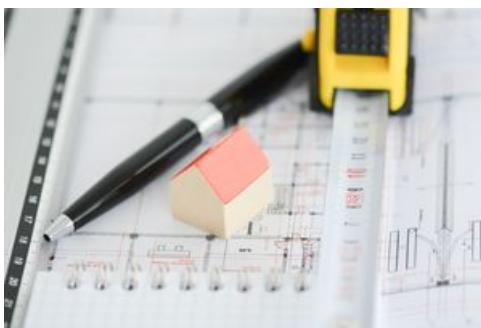


## Propreté

Retrouvez dans cette rubrique toutes les informations concernant la propreté.

- 
- ▶ [COLLECTE DES DÉCHETS](#)
  - ▶ [DÉCHÈTERIE](#)

- ▶ ÉDUCATION CANINE
- ▶ TRIER SES DÉCHETS



## Urbanisme réglementaire

Retrouvez dans cette rubrique toutes les informations concernant l'urbanisme réglementaire.

- 
- ▶ ARRÊTÉS DE CATASTROPHE NATURELLE
  - ▶ AUTORISATIONS D'URBANISME
  - ▶ ÉTABLISSEMENTS RECEVANT DU PUBLIC
  - ▶ PLAN DE PRÉVENTION DES RISQUES
  - ▶ PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL
  - ▶ CHARTE ARCHITECTURALE PAYSAGÈRE ET ENVIRONNEMENTALE
  - ▶ LOCATIONS TOURISTIQUES : DÉCLAREZ-VOUS EN LIGNE

